

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

Membres du corps préfectoral

| | |
|-----------------------------------------|-------------------|
| M. le Préfet | Jean-Paul CELET |
| M. le Secrétaire Général | Alexander GRIMAUD |
| M. le Directeur des services du Cabinet | Nicolas REGNY |
| Mme la Sous-Préfète de Langres | Florence VILMUS |
| M. le sous-Préfet de Saint-Dizier | Thilo FIRCHOW |

NUMERO 8 Quater

10 Septembre 2012

La version intégrale du présent recueil peut être consultée :
- sur simple demande aux guichets d'accueil de la Préfecture et des Sous-Préfectures,
- sur le site internet des services de l'Etat : www.haute-marne.gouv.fr – rubrique « publications ».
En application du décret n°2001-493 du 6 juin 2001, toute personne demandant copie d'un document administratif dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 17 juillet 1978 peut obtenir une copie

SOMMAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS DE L'ETAT

Bureau de l'Organisation Administrative

Arrêté préfectoral n° 2114 du 31 août 2012 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud DESCHAMPS Architecte et Urbaniste de l'Etat, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne.....2

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DE LA HAUTE-MARNE

Arrêté du 30 juillet 2012 portant délégation de signature à Mme Nathalie VANCRAEYNESTE, Commandant de Police, Chef d'Etat Major de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Marne.....2

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Arrêté du 20 août 2012 portant subdélégation de signature pour le département de la Haute-Marne.....2

AVIS ET COMMUNIQUES

Centre Hospitalier de Langres

Recrutement sans concours en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.....3

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
MOYENS DE L'ETAT**

Bureau de l'Organisation Administrative

ARRETE PREFECTORAL N° 2114 du 31 août 2012 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud DESCHAMPS Architecte et Urbaniste de l'Etat, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne signé par Jean-Paul CELET, préfet du département de la Haute-Marne

ARTICLE 1 : Délégation de signature est accordée, à compter du 1er septembre 2012, à M. Arnaud DESCHAMPS, Architecte et Urbaniste de l'Etat, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne, en ce qui concerne l'engagement juridique des dépenses de son service (chapitre 0224) dans la limite de 90 000 euros, seuil de passation des marchés publics, ainsi que la liquidation des pièces qui y sont liées.

ARTICLE 2 : En application du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, précité M. Arnaud DESCHAMPS, Architecte et Urbaniste de l'Etat, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne, peut par arrêté, donner délégation de signature aux agents placés sous son autorité. Cet arrêté sera publié Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Marne.

ARTICLE 3 : L'arrêté préfectoral n° 1580 du 25 juin 2012 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme AUGER, Architecte et Urbaniste de l'Etat, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne est abrogé à compter de ce jour.

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA SECURITE PUBLIQUE
DE LA HAUTE-MARNE**

Arrêté du 30 juillet 2012 portant délégation de signature à Mme Nathalie VANCRAEYNESTE, Commandant de Police, Chef d'Etat Major de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Marne signé par M. Arnaud GARNIER, Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

ARTICLE 1 : Délégation de signature est accordée à Mme Nathalie VANCRAEYNESTE, Commandant de Police, Chef d'Etat Major de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Marne, en ce qui concerne :

- l'engagement juridique de toutes les dépenses de fonctionnement et d'équipement de son service (chapitre 0176) dans la limite de 3000 €.

La présente délégation inclut l'ordre à payer au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, comptable assignataire.

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

Arrêté du 20 août 2012 portant subdélégation de signature pour le département de la Haute-Marne signé par Jean-Christophe VILLEMAUD, DREAL Champagne-Ardenne

Article 1 - La correspondance entre les champs d'attribution et de compétence des services de la DREAL et les dispositions de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2012, portant délégation de signature à M. Jean-Christophe VILLEMAUD, est la suivante :

| Service | Dispositions de l'article 1er de l'arrêté préfectoral |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Direction régionale | Article 1.1 Article 1.2 |
| Service risques et sécurité | Article 1.1 : parties 1, 2, 3, 4, 8, 10, 11, 12, 13 |
| Service milieux naturels | Article 1.2 : partie A |
| Service climat, énergie, construction, transports | Article 1.1 : parties 5, 6, 7, 8, 9 et 11 |
| Service logement, territoire, planification, | Article 1.2 : partie B |
| Service maîtrise d'ouvrage | Article 1.1 : partie 14 |
| Unité territoriale Aube/Haute-Marne | Article 1.1 : parties 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12 et 13 |

Article 2 - En application de l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2012 susvisé, portant délégation de signature à Monsieur Jean-Christophe VILLEMAUD, subdélégation est donnée pour signer les décisions et documents visés à l'article 1,

1) attributions et compétences de la direction régionale :

-M. Christian MARIE

-Mme Marie LECUIT-PROUST

-en cas d'empêchement, à M. Maxime CUENOT

2) attributions et compétences de leur service, mission ou unité territoriale, et des intérim qu'ils exercent :

| Service | Agents ayant délégation |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secrétariat général | M. Nicolas PONCHON, secrétaire général M. Emmanuel WEISTROFFER, secrétaire général adjoint |
| Service risques et sécurité | M. Thierry DEHAN, chef de service M. Raynald VICTOIRE, adjoint au chef de service M. Manuel VERMUSE, chef du pôle santé environnement M. Pierre CASERT, chef de la mission pilotage de l'inspection Mme Aurélie VIGNOT, chef du pôle risques technologiques |
| Service milieux naturels | M. Nicolas SORNIN-PETIT chef de service M. Bernard COLY, adjoint au chef de service Mme Muriel ROBIN, chef du pôle espaces remarquables Mme Françoise MARCHAL, chef du pôle ressources en eau |
| Service climat, énergie, construction, transports | M. Pierre BERNAT-Y-VICENS, chef de service Mme ALBERTINI-FOURBIL, adjointe au chef de service Mme Carole CARBONNIER, chef du pôle mobilité durable et infrastructures Mme Corinne HELFER, chef du pôle réglementation des transports et des véhicules M. Jean-Jacques FORQUIN, chef du pôle climat, air, énergie M. Yves MESLARD, chargé de mission énergie |
| Service logement, territoire, planification | M. Pascal LEMERAY, chef du service Mme Alba BERTHELEMY, adjointe au chef du service (à compter du 1er juillet 2012) Mme Annick MONNEHAY, adjointe au chef du service (jusqu'au 30 juin 2012) M. Romain BONHOMME, chef du pôle aménagement des territoires |
| Service maîtrise d'ouvrage | M. Christophe GAMET, chef de service M. Thierry MARY, adjoint au chef de service |
| Unité territoriale Aube/Haute-Marne | M. Franck VIGNOT, chef de l'unité territoriale M. Vincent RUGUET, adjoint au chef de l'unité territoriale M. Fabrice CHOPIN, chef de subdivision contrôle technique |

AVIS ET COMMUNIQUES

Centre Hospitalier de Langres

Recrutement sans concours en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

Un recrutement sans concours est organisé au Centre Hospitalier de LANGRES en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Ce recrutement sans concours est ouvert sans aucune condition de titres ou de diplômes.

Le dossier du candidat devra comporter une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés, en précisant leur durée.

Il sera adressé, par lettre recommandée, à Monsieur le Directeur - Centre hospitalier - 10 rue de la Charité – BP 190 - 52206 LANGRES Cedex, dans les deux mois après la date de parution au recueil des actes administratifs, cachet de la poste faisant foi.

Seuls seront convoqués à une audition, les candidats préalablement retenus par la commission nommée par l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Article 3 - Demeurent réservés à ma signature ou à celle des personnes visées au 1) de l'article 2 les correspondances administratives adressées aux ministres et membres des cabinets ministériels.

Article 4 - Le présent arrêté abroge l'arrêté de subdélégation du directeur de la DREAL pour le département de la Haute-Marne en date du 26 juin 2012.